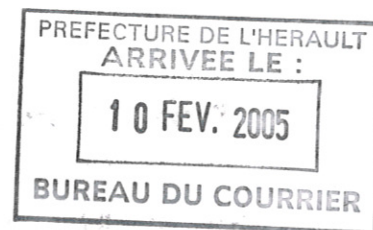


Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 29  
Date de la convocation : 1<sup>er</sup> février 2005



N° 16

L'an deux mille cinq et le sept du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mmes LABORDE, ROMERO, M.M. OUSSET, ALLOUCHE, Mme DE HULLESSEN, M.M. SAUVAN, CHARRIERE, BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, ALBARIT, Mmes FONS VINCENT, BOUQUET, M. MORENO, Mmes POUZOULET, HARO, M.M. FEVRIER, BOUSQUEL, Mmes PETARD, AZEMAR.

**PROCURATIONS** : M. ELLUL en faveur de M. CHARRIERE  
M. CONTE en faveur de M. MUNOZ  
Mme GARCIA en faveur de Mme LABORDE  
M. ROUANET en faveur de M. BOUISSEREN  
Mme CARRETIER en faveur de Mme ROMERO  
Mme PETIT en faveur de M. MORENO  
Mme RAMON BOTONNET en faveur de LE NGUYEN

### LE POUMPIDOU - CESSION DE PARCELLE

#### Rapporteur : Monsieur COMBE

Par délibération en date du 29 novembre 2004, le Conseil Municipal a accepté le déclassement du domaine public au domaine privé communal d'une partie de l'impasse du Poumpidou mitoyenne de la parcelle BL 190.

Ce terrain n'ayant aucune utilité pour la commune, il est proposé au Conseil Municipal de :

- céder cette parcelle déclassée, d'une superficie de 115 m<sup>2</sup>, à M. de Robert de Bousquet propriétaire de la parcelle BL 190, au prix de 16 €/m<sup>2</sup>.

- dire que l'acquéreur souffrira sur la parcelle une servitude de passage et de réseaux.
- dire que les frais de géomètre relatifs à cette cession seront à la charge de l'acquéreur.
- autoriser Madame le Maire à signer tout acte ou tout document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le .....  
et publication le .....  
le 10 FEB. 2005  
le 10 FEB. 2005

Le Maire  
  
